



## ÉCOLE ANDRÉ-PIOLAT

380, Chemin Kings Ouest, Vancouver Nord, C.B. V7N 2L9

Téléphone: (604) 980-6040 Télécopieur: (604) 980-6797

Adresse courriel: [ecole\\_andre\\_piolat@csf.bc.ca](mailto:ecole_andre_piolat@csf.bc.ca)

Site Web: <http://andrepiolat.csf.bc.ca>



---

# POLITIQUE D'ACCEPTATION AU PROGRAMME DU DIPLOME IB

**Le but de ce document présent est d'expliquer ce qui guide notre sélection des élèves pour le Programme du diplôme et pour des cours du diplôme.**

## Principes et philosophie

Nous encourageons tous nos élèves à participer pleinement au Programme du diplôme et nous croyons que tout élève de bonne volonté peut s'enrichir en s'y impliquant. Avant de prendre la décision d'accepter un élève dans l'ensemble du Programme du diplôme le comité d'acceptation considèrera son rendement académique, son implication communautaire, ses habitudes de travail et son potentiel à développer son profil de l'apprenant IB. Les apprenants de l'IB s'efforcent d'être : *chercheur, informés, sensés, communicateurs, intègres, ouverts d'esprit, altruistes, audacieux, équilibrés, réfléchis.*

Plus concrètement, l'élève aura besoin de satisfaire les exigences suivantes :

- Au moins 28 points en combinant les cinq matières académiques du PEI et le projet personnel. Les cours pris hors du cadre du PEI ne pourront pas être considérés, sauf au cas où il s'agirait d'un élève qui n'a pas fait la 10e année à notre école.
- Une implication communautaire satisfaisante. Pour une implication particulièrement impressionnante l'élève pourra se voir attribuer jusqu'à deux points par le comité d'acceptation

## **Étapes à suivre :**

1. La coordonnatrice fera une présentation aux élèves de 10e année au sujet du Programme du diplôme ;
2. Les parents assisteront à un atelier ou rencontre personnelle obligatoire sur les exigences du Programme ;
3. L'élève, en conjonction avec ses parents, fera un choix provisoire où il indiquera les cours qu'il considère suivre ;
4. L'élève aura une conférence avec le coordonnateur et le conseiller en orientation pour finaliser son choix de cours ;
5. L'élève, en conjonction avec ses parents, fera une demande formelle où il indiquera les cours qu'il suivra ;
6. Le comité d'acceptation prendra la décision finale sur l'acceptation de l'élève ;
7. L'élève sera offert une place dans un ou des cours IB ou dans le Programme.

## **Pour continuer dans le programme :**

Pour continuer dans les cours du Programme du diplôme l'élève doit avoir une note minimale de 3 (avec au moins 24 points globalement) ou 4 pour chaque cours « certificat ».

Il est attendu des candidats qu'ils respectent toutes les dates limites imposées par l'établissement. Il est également attendu des candidats qu'ils fassent preuve d'un comportement responsable et éthique selon les attentes de chaque cours, du profil de l'apprenant et du tronc commun du Programme du diplôme.

## **Suivi et encadrement des élèves**

Après chaque bulletin formel, l'élève aura un commentaire de nature générale qui indique :

- i. que l'élève est sur le bon chemin dans ses cours IB
- ii. que l'élève a quelques difficultés et devrait s'améliorer
- iii. que l'élève a beaucoup de difficultés et risque de se faire retirer d'un ou de plusieurs cours IB

Dans le troisième cas ou après deux avertissements de type ii, il y aura une réunion avec l'élève et ses parents. Au cas où son rendement ne s'améliorerait avant le prochain bulletin formel l'élève sera retiré des cours du diplôme IB en question. S'il s'agit d'un cours jumelé il sera transféré au cours équivalent BC.